

CSR : Rapport de durabilité – Blended learning

Publier les informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de son organisation selon les exigences de la directive CSRD

PUBLIC

Responsables RSE – Responsables QSE – Responsables communication – DRH – Toute personne impliquée dans la rédaction du rapport de durabilité et la communication sur la démarche RSE de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances sur les principes fondamentaux de la RSE, les référentiels et les obligations (objectifs de développement durable, normes) ou avoir suivi la formation :

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation destinée aux opérationnels impliqués dans l'élaboration du rapport de durabilité et la communication sur la démarche RSE de l'entreprise

Animation par un formateur consultant spécialisé en conseil RSE

Adaptation du reporting extra-financier à l'activité, au secteur et aux enjeux de performance des participants

Base documentaire utilisable en situation professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

Code
514069

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 087 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire le contexte et les enjeux du reporting extra-financier
- Décrypter les attendus de la CSRD et des normes ESRS
- Améliorer le pilotage des données ESG conformément aux exigences de publication

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrire le contexte et les enjeux du reporting extra-financier

Expliquer les référentiels et les obligations légales en matière de reporting RSE

- Loi NRE, Global Compact, GRI (Global Reporting Initiative)
- ISO 26000
- Loi Sapin II, devoir de vigilance
- Loi Climat et résilience
- Le Pacte vert et la Taxonomie européenne
- L'ordonnance du 6 décembre 2023
- Directive OMNIBUS : les propositions de la Commission européenne et ses incertitudes
- Worldcafé : de l'encouragement à l'obligation légale, décrire le cadre réglementaire et énumérer les principaux textes applicables en matière de reporting extra-financier

Décrire les enjeux et le périmètre du rapport de durabilité

- Impacts environnementaux, parties prenantes, performance sociale : quels enjeux ?
- Données ESG : définition

L'évaluation des compétences

- sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Identifier les thèmes du reporting ESG
- Contenu et indicateurs : quelles informations publier ?
- Exercice pratique : quels éléments mentionner dans un rapport de durabilité ?

Décrypter les attendus de la CSRD et des normes ESRS

La directive européenne de reporting CSRD

- La CSRD : son esprit, sa structure et son contenu
- La chaîne de valeur
- La double matérialité
- Exercice IRO : placement de ses impacts, risques et opportunités sur sa chaîne de valeur

Les normes ESRS

- Les 12 normes à suivre pour établir son rapport
- L'application sélective : l'obligation de publier selon l'arbre de décision
- Jeu pédagogique : découverte du contenu des ESRS et des indicateurs ESG

Améliorer le pilotage des données ESG conformément aux exigences de publication

Initier une démarche avec des outils structurants

- Identifier les acteurs clés qui vont contribuer au reporting
- S'approprier les guides méthodologiques (EFRAG, ANC)
- Identifier les freins et leviers
- Exercice pratique : édition d'une cartographie-projet

Se préparer à l'audit

- Les attendus des OTI
- Le process de dépôt sur la plateforme numérique européenne
- Etude de cas : analyse des bonnes pratiques

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 21 Oct. 2026 – Session Garantie
- 19 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

A DISTANCE

- 21 Oct. 2026 – Session Garantie
- 19 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

